

Lettre d'informations de la mission académique éducation au développement durable Mars 2022



L'actualité internationale

C'est dans le cadre d'une actualité internationale préoccupante qu'est paru le volume 2 du 6^e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental (GIEC) sur l'évolution du climat. Les experts ont en effet publié le 28 février 2022 le rapport « Impacts, adaptation et vulnérabilité », *il présente l'état actuel des connaissances sur les impacts perceptibles du changement climatique sur les humains et les écosystèmes. Le rapport présente ainsi les impacts et risques à court, moyen et long termes en fonction des niveaux de réchauffement, ainsi que les moyens de s'y adapter. Il s'agit de la seconde des trois parties du sixième rapport d'évaluation du GIEC.*

Le rapport du GIEC est inquiétant : les événements climatiques extrêmes (vagues de chaleur, fortes précipitations, inondations, cyclones tropicaux intenses, sécheresses, incendies), effets du changement climatique causés par l'homme, ont déjà des impacts importants sur les populations, les écosystèmes et les infrastructures. Les conséquences sur l'accès à l'eau et la sécurité alimentaire, la santé, le fonctionnement des économies et la biodiversité sont très graves.

Les risques s'aggraveront avec l'augmentation du réchauffement climatique, dans toutes les régions du monde. Le rapport souligne qu'au-delà de 1,5°C de réchauffement, le changement climatique aura des impacts irréversibles, notamment sur la biodiversité. Pour le GIEC, des solutions d'adaptation existent mais elles nécessitent une transformation systémique. Parmi ces solutions, il y a notamment la mise en place de systèmes d'alerte précoce ou encore des solutions fondées sur la nature, qui ont des co-bénéfices pour la biodiversité, le climat et les populations. Retarder ces actions et les politiques nécessaires à leur mise en œuvre compromet leur efficacité, diminue leur potentiel et augmente leur coût.

Par ailleurs, le GIEC présente la notion de « développement résilient au climat ». Il s'agit d'un développement durable, qui nécessite la mise en œuvre, de manière intégrée, des politiques d'adaptation au changement climatique, des politiques de protection de la biodiversité et des écosystèmes, et des politiques de réduction rapide des émissions de gaz à effet de serre.

Ce rapport conforte la France dans sa détermination à poursuivre son action pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, notamment grâce à la loi Climat et résilience, mais aussi pour se préparer aux impacts inéluctables du changement climatique, avec le deuxième plan national d'adaptation au changement climatique.

Source : [ministère de la transition écologique](#)

Les rapports rédigés par le GIEC sont disponibles à l'adresse : https://www.ecologie.gouv.fr/comprendre-giec#scroll-nav_5

De nombreux sites reviennent sur les conclusions de ce 6^e rapport.

Actualités nationales

Création du CNEDDOM

Suite à l'événement international « One Ocean Summit » de février 2022, à Brest, le Comité national de l'éducation au développement durable pour l'Océan et les mers a vu le jour.

Le CNEDDOM a pour mission de favoriser le déploiement coordonné de connaissances, d'expériences et d'actions au service d'une éducation au développement durable (EDD) de l'Océan et des mers. À cet effet, il rassemble tous les grands acteurs partenaires du ministère sur ce sujet.

Le CESC devient le CESCE

La loi Climat et résilience, n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, publiée au Journal officiel le 24 août 2021, entraîne l'évolution des CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) en CESCE (comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement).

Dans un courrier adressé aux chefs d'établissements par le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, il est précisé notamment que :

- *le travail des CESCE pourra se concevoir et se déployer à partir des objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030*
- *le CESCE peut constituer [...] une instance de pilotage d'une démarche globale de développement durable (E3D)*
- *le CESCE présidé par le chef d'établissement gagnerait désormais à intégrer en plus des membres suggérés par la circulaire n°2016-114 du 10 août 2016, le référent EDD de l'établissement, des représentants des éco-délégués, ainsi que les partenaires de l'éducation au développement durable du territoire*
- *l'intégration explicite de l'environnement et du développement durable dans les missions du nouveau CESCE constitue un levier supplémentaire pour engager ou développer des démarches partenariales associant la communauté éducative, les élèves et les partenaires extérieurs, notamment les représentants des collectivités territoriales*
- *il est souhaitable que l'élection des éco-délégués soit suivie de leur réunion, afin d'identifier les principaux thèmes susceptibles de faire l'objet de projets pédagogiques pendant l'année, qui feront l'objet de groupes de travail et d'une restitution régulière en CESCE.*

L'EPSa et ses labels

En 1946, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme un « état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. ».

La démarche École promotrice de santé (EPSa) s'adosse à cette définition et s'inscrit plus globalement au concept « One Health, une seule santé humaine, animale et environnementale » introduit à partir des années 2000 par l'organisation des Nations unies (ONU).

Démarche positive et dynamique, l'École promotrice de santé a pour enjeu de valoriser les actions et projets déjà mis en œuvre dans le cadre du parcours éducatif de santé en les fédérant dans le projet d'école ou d'établissement. Dès le plus jeune âge des élèves, les écoles, les collèges et les lycées inscrivent la démarche dans un continuum éducatif qui articule les projets de prévention et les activités pédagogiques.

Cette approche globale positive et intégrée est mise au service du développement d'une culture commune autour de la promotion de la santé.

Elle rend visible et permet de coordonner ce qui rassemble autour de la santé et du bien-être de tous dans un établissement d'enseignement scolaire.

Il s'agit, au sein des écoles, collèges et lycées, de

- renforcer la coordination de l'ensemble des actions de promotion de la santé ;
- améliorer les conditions environnementales de la scolarité ;
- favoriser les comportements favorables à la santé des élèves en développant la prévention dès le plus jeune âge.

Source Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2063/je-souhaite-m-engager-dans-la-demarche-ecole-promotrice-de-sante>

Un label Edusanté, à l'image du label E3D, viendra reconnaître l'engagement des communautés scolaires dans ce sujet ô combien essentiel.

Actualités locales

La labellisation E3D

La date limite de dépôt des candidatures, [individuelles](#) comme [collectives](#), a été fixée au **vendredi 15 avril**. Les chargées de mission départementales peuvent vous aider. Les inscriptions se font en ligne via un formulaire Forms nécessitant une adresse professionnelle. Les réponses individuelles vous parviendront en mai ; la cérémonie de remise des labels sera organisée le mercredi 22 juin après-midi.

La JAEDD

Laissée à la libre organisation des écoles, collèges et lycées, elle permet de mettre en avant des initiatives locales proposées possiblement par les éco-délégués, de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative sur une action ou plusieurs (nettoyage, solidarité, ...) de débattre, de présenter les travaux menés pendant l'année, de préparer des éléments de communication à destination des familles par exemple, etc. Tout ce qui montre l'engagement dans les ODD est possible ! La date retenue est le **vendredi 15 avril**.

Le service communication du rectorat attend vos projets pour les mettre en avant ce.communication@ac-limoges.fr

La formation des éco-délégués

La mission EDD expérimente avec deux lycées et une douzaine de collèges des actions de formation des éco-délégués. Il est proposé aux collégiens des webinaires d'une heure, un par période. Le premier a permis de faire connaissance, le deuxième a été présenté par un spécialiste des Inuits et a été l'occasion de prendre conscience des modifications du mode de vie d'un peuple en lien avec le réchauffement climatique. Le troisième portera sur des actions de solidarité, le quatrième sera en lien avec la biodiversité. La mission souhaite réunir en visioconférence l'ensemble des collégiens en fin d'année, dans la mesure du possible.

Les lycéens vont bénéficier d'une Fresque du climat (grâce à Limousin Nature Environnement et l'OCCE) et d'une intervention de Graine Aquitaine, la Maison des Droits de l'Homme et d'Artisans du Monde concernant les projets relatifs aux ODD.

Les guides des éco-délégués

Les élèves élus par leurs pairs éco-délégués peuvent se sentir démunis face à cette mission. L'Ademe et notre ministère ont élaboré des guides afin de les accompagner. Vous les trouverez à l'adresse <https://eduscol.education.fr/1121/les-eco-delegues> ainsi que de multiples ressources et idées pour les accompagnateurs de ces élèves.

Les jeudis verts

L'académie de Limoges a créé un rendez-vous hebdomadaire pour permettre aux acteurs de terrain (élèves et équipes pédagogiques) de présenter une initiative qu'ils font vivre au quotidien dans leur école ou leur établissement. Ces publications, prévues tous les jeudis et identifiées avec le **#jeudivert**, ont pour ambition de mettre en avant les bonnes pratiques d'une communauté toujours plus large autour de la protection de l'environnement et de la biodiversité ainsi que de la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour faire vivre les jeudis verts, vous pouvez envoyer par mail à ce.communication@ac-limoges.fr :

- une photographie qui représente le projet ou l'action EDD porté par votre école ou votre établissement
- un titre pour accompagner votre photographie ;
- un court texte de présentation qui explique votre démarche et présente le projet.

Ces projets ou actions peuvent être extrêmement variés (jardin, poulailler, composteur, nichoir, collecte ou autre action citoyenne...) et ne sont pas nécessairement ambitieux. L'essentiel est qu'ils permettent de sensibiliser aux enjeux du développement durable, qu'ils soient environnementaux, sociétaux ou économiques.

La cartographie des partenaires

Pour répondre à vos besoins d'accompagnement et découvrir les partenaires proches de chez vous, la mission EDD a élaboré une carte interactive et évolutive, recensant les associations et les collectivités mobilisées autour du thème

du développement durable. Elle est disponible sur la page EDD du rectorat, dans [l'onglet Pilotage](#). N'hésitez pas à nous faire parvenir les coordonnées de vos partenaires qui ne sont pas présentés sur la carte.

COP 26

Une [mini-COP 26](#) a réuni une centaine d'élèves de classes de 1^è et terminale de 3 lycées de notre académie (P.Bourdan, E.Perrier et P.Éluard). Accompagnés par leurs professeurs et Récréasciences, ces élèves ont, au cours d'une journée spécifique, présenté différents pays, notamment le contexte propre à chacun en lien avec le changement climatique. L'après-midi a donné lieu aux négociations, une délicate nouveauté pour tous ces jeunes. Cette journée a nécessité une lourde préparation en amont : merci aux professeurs, à Récréasciences et aux élèves !

Les Aires terrestres éducatives (ATE)

Au nombre de 11, ces ATE sont désormais implantées sur nos trois départements. Pour rappel, une ATE est une petite zone proche de l'école gérée de manière participative par les élèves de cycle 3, en association avec une structure référente d'éducation à l'environnement. Elle constitue un projet pédagogique et éco-citoyen de connaissance et de préservation de la Biodiversité par des jeunes publics.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous présenter l'appel à candidatures pour la rentrée scolaire 2022 ; une ouverture en collège jusqu'au cycle 4 sera vraisemblablement proposée.

La Forêt s'invite à l'École

Il s'agit d'une action portée par l'association Teragir dont le but est l'accompagnement de parcours pédagogiques sur les forêts auprès des publics scolaires.

Les ressources pédagogiques s'enrichissent avec la création d'un livret pédagogique dédié aux élèves de maternelle (et qui vient compléter le livret pour les cycles 2 et 3). Ce livret est disponible ici : <https://www.journee-internationale-des-forets.fr/la-foret-et-nous/>

Par ailleurs, les inscriptions à La Forêt s'invite à l'École sont toujours ouvertes, et ce jusqu'au **30 avril 2022**, pour des projets menés pendant l'année scolaire en cours.

Ressources nationales et locales

Les [deux sites institutionnels](#) de [l'Ademe](#) et le [Ministère de la transition écologique](#) regorgent de ressources variées sur les différentes facettes du développement durable : n'hésitez pas à les consulter régulièrement.

L'[Office for climate education \(OCE\)](#) est un acteur de l'éducation au changement climatique et présente des ressources variées et accessibles (voir le lien spécifique).

À l'échelle de la région académique Nouvelle-Aquitaine, le [Comité scientifique régional sur le changement climatique](#), [Acclimaterra](#), offre également des données et des ressources plus locales.

Le [GRAINE Nouvelle-Aquitaine](#) est également un acteur très présent et susceptible d'accompagner de nombreuses [actions](#) et des [projets](#) ; c'est un de nos fidèles partenaires.

Vous trouverez les ressources proposées par nos autres partenaires limousins en vous référant à la cartographie présentée dans le paragraphe précédent.

L'Orient@doc « Le développement durable - S'informer et se former avec l'Université de Limoges »

Elaboré conjointement avec la cellule DD&RS (développement durable et responsabilité sociétale) de l'Université de Limoges, ce document numérique permet aux élèves, en particulier les lycéens, de découvrir les études offertes dans les différentes composantes de l'université dans le domaine du développement durable (formation et débouchés, exemples de métiers) et précise les enseignements de spécialité de la voie générale ou les séries de la voie technologiques qu'il convient de privilégier. Vous le trouverez à l'adresse

<https://www.unilim.fr/category/actualites/developpement-durable/> ou sur la page [EDD du rectorat](#)

La page [EDD du rectorat](#)

Elle met en avant les actualités : n'hésitez pas à la consulter et à l'enrichir par vos propres ressources, actions, etc.

Les concours

Le Prix de l'action éco-déléguée

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a lancé, en partenariat avec Bayard Presse et pour la 2^e année consécutive, un concours pour encourager, valoriser et mieux faire connaître les actions engagées par les éco-délégués **en faveur** du développement durable.

Chaque projet participant devra proposer une vidéo d'une minute trente, transmise aux adresses edd@ac-limoges et josiane.levy@ac-limoges.fr pour une première **sélection académique**, préalable au **concours national**. Les sujets peuvent couvrir l'ensemble des objectifs de développement durable (ODD), en mobilisant à minima deux d'entre eux et en exploitant le support vidéo (dans le cadre du respect des droits d'auteur). La vidéo doit être en rapport avec un travail réalisé ou engagé ; celui-ci n'est pas nécessairement achevé, il peut être en cours de développement.

Les vidéos lauréates aux différents niveaux académiques seront diffusées sur les sites institutionnels et exploitées par l'éditeur Bayard Presse.

Un texte d'accompagnement d'une page maximum sera joint afin d'éclairer le jury sur le cadre de l'action présentée.

Chaque lauréat national (3 catégories : école, collège, lycée) sera récompensé par un prix de 1000 € permettant la mise en œuvre du projet et des actions et d'un abonnement offert par notre partenaire ; les lauréats académiques recevront un échantillon de magazines offert par ce même partenaire.

Voici un lien vers une présentation plus complète du concours, les documents de référence et les vidéos lauréates du concours 2021 : <https://www.education.gouv.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-de-l-annee-307360>

La Coupe de France du potager

Initiée par l'association Landestini, ce concours consiste en un tournoi national du meilleur potager mis en place dans les établissements scolaires de France.

Le potager est un formidable outil pédagogique qui permet à la jeunesse de comprendre et d'établir des liens entre l'alimentation, la nature (sol, climat,...), la santé, la biodiversité. Il est aussi un moyen de promouvoir l'activité physique extérieure, le lien social, le lien intergénérationnel et contribuer à l'amélioration de la santé publique. Ce tournoi est aussi un dispositif d'accompagnement pédagogique des établissements scolaires, autour de la mise en place et l'entretien d'un potager.

28 écoles de notre académie ont participé l'an dernier !

Rendez-vous à l'adresse <https://landestini.org/project/coupe-de-france-potager-2022/> pour plus d'informations.

Les jeux

La DREAL de la région Nouvelle-Aquitaine a élaboré des jeux d'évasion :

– sur le sujet du radon

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/escape-game-sur-le-radon-virtuel-r5539.html>

– sur le thème des inondations

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/escape-game-sur-l-inondation-virtuel-a12432.html>

Dans le cadre du débat public sur l'éolien marin en Nouvelle-Aquitaine, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a élaboré un jeu participatif visant à motiver et à mobiliser les jeunes. Il est plutôt destiné à des lycéens compte tenu des sujets abordés, des arguments avancés et des choix à opérer pour progresser dans le jeu. Vous le trouverez à l'adresse <https://energie2049.fr/debat.html>